

Résolution des litiges

Naviextras est une marque déposée dans les pays suivants : Hongrie, États-Unis, Australie, Chine, Russie, Japon, Corée, Hong-Kong et sur le territoire de l'Union européenne.

Le siège social de notre société : NNG LLC Szépvölgyi út 35-37., H-1037 Budapest, Hongrie.

Si vous avez des questions ou une plainte, veuillez contacter notre équipe de soutien à l'adresse suivante : info@naviextras.com.

L'assistance à l'utilisateur final fournis par notre équipe d'assistance à la clientèle en réponse à votre demande individuelle sont basés sur les informations dont dispose actuellement notre équipe d'assistance à la clientèle. Par conséquent, les conseils ne sont pas considérés comme des informations officielles sur les produits ni comme des informations destinées à être publiées ultérieurement. Les conseils contiennent des informations confidentielles et ne sont destinés qu'à la personne nommée. La reproduction ou la publication de tout ou partie de la communication est interdite.

Si vous n'êtes pas satisfait ou si vous n'êtes pas d'accord avec la réponse reçue de notre service clientèle, vous pouvez déposer une plainte auprès de notre service :

1. L'organe compétent pour le règlement alternatif des litiges, qui est le **Conseil d'arbitrage de Budapest.**

Adresse : 1016 Budapest, Krisztina krt. 99.

Adresse postale: 1253 Budapest, Pf.: 10.

Téléphone : (1) 488-2131

E-mail : bekelteto.testulet@bkik.hu

Site Web: <https://bekeltet.bkik.hu/>

2. Vous pouvez engager une procédure devant l'**autorité hongroise compétente pour la protection des consommateurs.**

Coordonnées de l'autorité où se trouve NNG :

Budapest Főváros Kormányhivatala

Adresse: 1051 Budapest, Sas u. 19. III. em.

Téléphone : +36 1 450-2598

E-mail: fogyved_kmf_budapest@bfkh.gov.hu

Site Web: <https://www.kormanyhivatal.hu/hu/budapest/szervezeti-egyseg/fogyasztovedelmi-foosztaly-2017>

3. Si votre résidence et le siège de notre société se trouvent dans des pays différents, mais sur le territoire de l'Union européenne, de l'Islande ou de la Norvège, vous soumettez vos réclamations juridiques à la **plate-forme de règlement des litiges en ligne** exploitée et fournie par la Commission européenne, qui est accessible via <http://ec.europa.eu/consumers/odr/> afin de parvenir à un règlement à l'amiable.